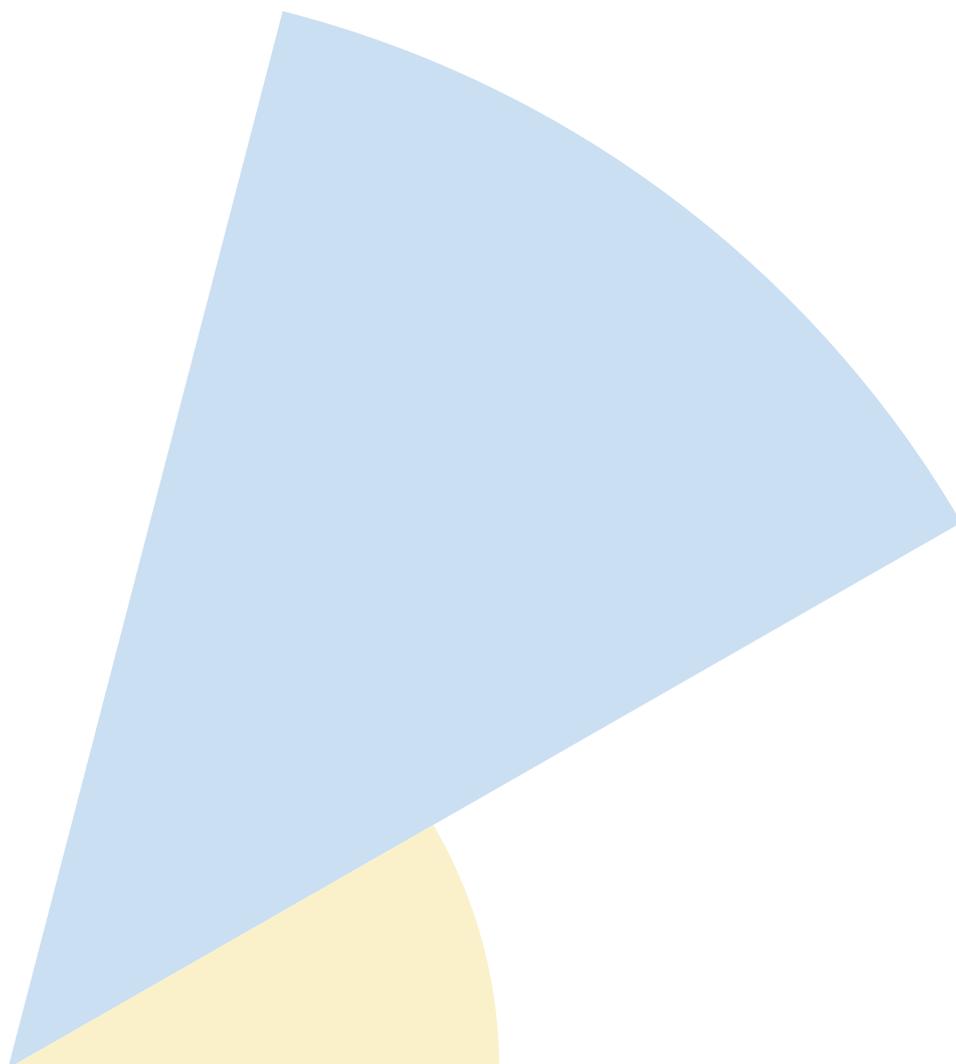


Présentation du territoire



Un territoire essentiellement rural

Situé dans la partie ouest du département de l'Orne, le Pays du Bocage est un territoire approchant les 90 000 habitants et composé de quatre Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Flers est la principale commune avec 15 800 habitants en 2017. Dans ce territoire relativement éloigné des grands pôles urbains et majoritairement constitué de très petites communes, la densité de population est faible, excepté dans la Communauté d'agglomération (CA) Flers Agglo. Le paysage est essentiellement bocager dans ce territoire recouvert pour plus de moitié par des prairies. Les terres arables sont davantage présentes au sein de la Communauté de communes (CC) Andaine - Passais et de la CC du Val d'Orne, alors que les forêts dominent dans la CC Domfront Tinchebray Interco et la CA Flers Agglo.

Le territoire du Pays du Bocage Ornaïs comprend 86 communes peuplées de 88 900 habitants en 2017, pour une superficie de 1 535 km². Il se compose de quatre EPCI ► **figure 1** : la Communauté d'agglomération de Flers et trois Communautés de communes.

Avec 15 800 habitants, Flers est la principale commune du Pays du Bocage

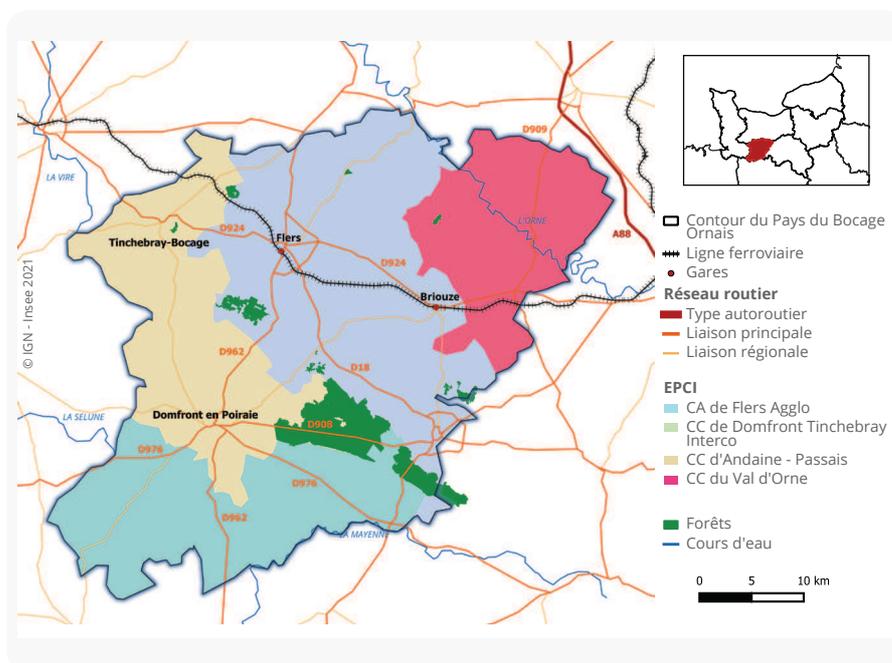
La CA Flers Agglo concentre la moitié des communes du territoire et, avec 54 000 habitants en 2017, 61 % de sa population ► **figure 2**. Après Flers, les communes les plus peuplées sont La Ferté Macé (6 200 habitants), puis Athis - Val de Rouvre (4 300 habitants) et Saint-Georges-des-Groseillers (3 200 habitants), toutes deux situées aux portes de Flers.

La CC Domfront-Tinchebray Interco compte 16 000 habitants, dont plus de la moitié réside dans l'une des deux principales communes : Tinchebray-Bocage (5 000 habitants) et Domfront-en-Poirais (4 800 habitants). La CC Andaine-Passais rassemble 13 200 habitants, dont 3 100 à Rives d'Andaine et 2 900 à Bagnolles de l'Orne Normandie. Enfin, la CC du Val d'Orne est le territoire le moins peuplé avec 5 700 habitants, dont 2 200 à Putanges-le-Lac.

Signe du caractère rural du Pays du Bocage, les trois quarts des habitants de ce territoire vivent, en 2017, dans des communes de moins de 4 300 habitants, la moitié dans des communes de moins de 2 200 habitants, et un quart dans des communes de moins de 1 000 habitants.

Des infrastructures de transport structurantes au plan national permettent d'accéder au Pays du Bocage. L'autoroute A88 reliant Caen à l'A28 (axe Rouen - Le Mans) longe le Val d'Orne à l'est, tandis que l'autoroute A84 reliant Caen et

► 1. Carte du Pays du Bocage, réseaux routier et ferroviaire



Rennes est accessible à une trentaine de kilomètres de Tinchebray-Bocage. La RN12, reliant Paris et Rennes, longe le territoire au sud, dans le département de la Mayenne. Les déplacements vers les pôles urbains voisins reposent sur le réseau des liaisons principales ► **figure 1**. De ce fait, Caen reste accessible de Flers en un peu plus d'une heure. La ligne ferroviaire Paris - Granville traverse le territoire d'est

en ouest et dessert les gares de Flers et de Briouze.

Par ailleurs, la partie sud du Pays se situe dans le périmètre du Parc régional Normandie Maine, la rivière Mayenne borde la frontière sud du territoire tandis que l'Orne le traverse au nord-est, dans la CC du Val d'Orne.

► 2. Nombre de communes et population par EPCI en 2017

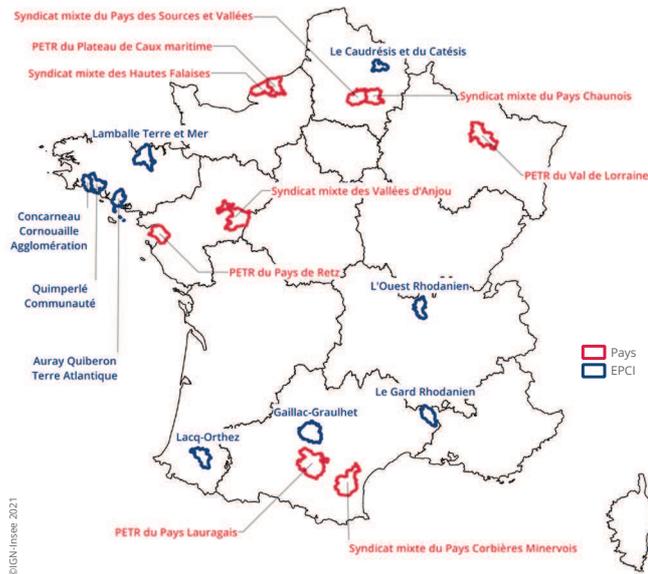
	Nombre de communes	Population 2017	Densité de population, en habitants/km ²
Pays du Bocage Ornaïs, dont :	86	88 898	57,9
CA Flers Agglo	42	53 947	94,2
CC Domfront Tinchebray Interco	15	16 025	43,6
CC Andaine - Passais	12	13 221	39,1
CC du Val d'Orne	17	5 705	22,3

Source : Insee, Recensement de la population, exploitation principale 2017.

► 1. Un référentiel de comparaison

Le territoire du Pays du Bocage Ornaïs présente un caractère « mixte » au sens où aucun type d'espace ne prédomine parmi les différents types identifiés traditionnellement : grandes villes, villes moyennes, périurbain, principalement hors d'influence des pôles ou touristique. Pour discerner les singularités de ce territoire, il a donc été choisi de le comparer à un ensemble d'espaces présentant les mêmes caractères structurants : Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), Pôles d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) ou Pays de types « mixtes » ou « bourgs et petites villes », peuplés d'au moins 50 000 habitants, dont la ville centre compte entre 10 000 et 20 000 habitants hors préfectures et sous-préfectures. Ces critères aboutissent à un référentiel de 18 territoires, composé de 9 EPCI et 9 PETR ou Pays ► **figure 3**.

► 3. Les 18 territoires de comparaison



Lecture : Les EPCI sont indiqués en bleu, les PETR ou Pays en rouge.

Toutefois, pour certaines thématiques (évolution démographique de long terme et évolution de l'emploi), un sous-référentiel constitué des territoires du référentiel particulièrement éloignés des grands pôles sera utilisé. Ces territoires sont notamment situés à plus d'une heure de route, en heures creuses, d'un pôle urbain de plus de 150 000 habitants. Ce sous-référentiel rassemble ainsi la Communauté de communes (CC) Auray Quiberon Terre Atlantique, le Syndicat mixte du Pays des Sources et Vallées, la Communauté d'agglomération (CA) du Caudrésis et du Catésis, le Syndicat mixte du Pays Chaunois, la CA Quimperlé Communauté et la CA Concarneau Cornouaille Agglomération.

Une large partie du territoire est faiblement peuplée

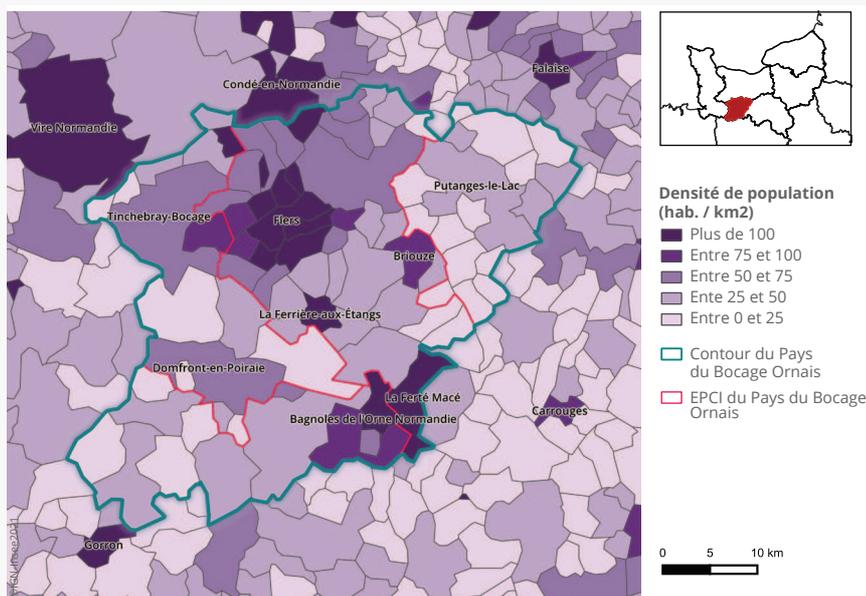
Avec 54 habitants par km² en 2017, le Pays du Bocage est nettement moins densément peuplé que la moyenne des territoires de comparaison (► **encadré 1** ; 85 habitants par km²), mais dans la moyenne des seuls territoires de comparaison particulièrement éloignés des grands pôles ► **encadré 1**. Cette densité de population ► **définitions** est néanmoins contrastée selon les EPCI. Les CC Domfront Tinchebray Interco et Andaine-Passais sont deux fois moins densément peuplées que la CA Flers Agglo (territoire de plus forte densité de population du fait de la présence des pôles urbains de Flers et de La Ferté Macé ; ► **figure 2**). La CC du Val d'Orne, qui ne compte que 22 habitants par km², et la partie sud-ouest du territoire sont très peu densément peuplées ► **figure 4**. La densité de population des territoires limitrophes est d'ailleurs comparable, exception faite de la commune de Vire Normandie, en bordure de la CC Domfront Tinchebray Interco.

Au sens du degré de densité des communes ► **encadré 2 et définitions**, la quasi-totalité des communes sont peu ou très peu denses dans le Pays du Bocage ► **figure 5**. Par rapport aux territoires de comparaison, la population du Pays du Bocage vit davantage au sein de communes peu ou très peu denses (78 % contre 65 % ; ► **figure 6**). Les trois communes de densité intermédiaire du Pays, qui sont Flers, Saint-Georges-des-Groseillers et La Selle-la-Forge, toutes situées dans la CA Flers Agglo, rassemblent le tiers de la population de ce territoire. La population de la CC Domfront Tinchebray Interco vit en revanche presque exclusivement dans des communes peu denses, tout comme les trois quarts dans la CC Andaine – Passais. Dans la CC du Val d'Orne, les communes très peu denses regroupent quatre habitants sur cinq.

Un territoire très majoritairement agricole

En cohérence avec la faible densité du territoire décrite précédemment, le Pays du Bocage Ornaïs est, en 2018, deux fois moins recouvert par des espaces artificialisés que ne le sont les territoires de comparaison, qu'il s'agisse de zones urbanisées, industrielles ou commerciales, ou encore par des réseaux de communication. En revanche, signe de son caractère rural, les espaces dédiés à l'agriculture occupent 88 % de ce territoire, notamment les prairies (55 %), dans une proportion assez stable entre les quatre EPCI. Avec respectivement 20 % et 9 % de l'espace, les terres arables et les forêts sont, quant à elles, deux et trois fois moins présentes que dans les territoires de comparaison ► **figure 7**.

► 4. Densité de population par commune en 2017



Source : Insee, Recensement de la population, exploitation principale 2017.

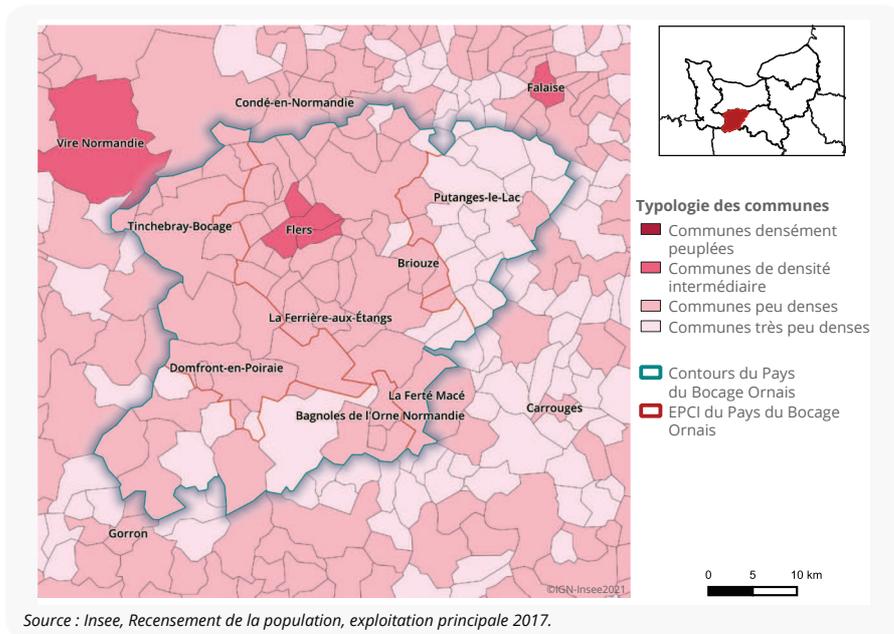
► 2. La grille de densité communale

Pour prendre en compte la population communale et sa répartition dans l'espace, la nouvelle grille communale de densité s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle repère ainsi des zones agglomérées. C'est l'importance de ces zones agglomérées au sein des communes qui va permettre de les caractériser.

La grille communale permet ainsi de distinguer quatre catégories de communes :

- les communes densément peuplées,
- les communes de densité intermédiaire,
- les communes peu denses,
- les communes très peu denses.

► 5. Typologie des communes selon le degré de densité en 2017



► 6. Répartition de la population par type de commune selon le degré de densité

	Pays du Bocage Ornaïs			Territoires de comparaison	CA Flers Agglo	CC Domfront Tinchebray Interco	CC Andaine - Passais	CC du Val d'Orne
	Nombre de communes	Population						
		Nombre	%	Population %			Population %	
Communes densément peuplées	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Communes de densité intermédiaire	3	19 396	21,8	34,8	36,0	0,0	0,0	0,0
Communes peu denses	60	60 589	68,2	61,4	62,3	99,3	75,8	18,6
Communes très peu denses	23	8 913	10,0	3,7	1,8	0,7	24,2	81,4
Ensemble des communes	86	88 898	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2017 exploitation principale.

► 7. Occupation du sol

	en %					
	Pays du Bocage Ornaïs	Territoires de comparaison	CA Flers Agglo	CC Domfront Tinchebray Interco	CC Andaine - Passais	CC du Val d'Orne
Territoires artificialisés, dont :	2,8	5,3	4,5	1,6	2,4	1,0
zones urbanisées	2,3	4,3	3,6	1,5	2,3	0,6
zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	0,3	0,7	0,8	0,1	0,1	0,0
Territoires agricoles, dont :	88,6	70,3	85,7	87,3	92,0	92,7
terres arables	19,6	39,1	16,3	13,2	25,2	28,8
prairies	54,8	10,7	54,5	58,2	51,0	55,7
Forêts et milieux semi-naturels	8,5	23,7	9,7	11,1	5,6	6,0
Zones humides et surfaces en eau	0,1	0,7	0,1	0,0	0,0	0,3
Ensemble du territoire	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : les cases surlignées en orangé (respectivement en bleu) identifient les types d'occupation du sol plus présents (respectivement moins présents) dans le territoire concerné.

Source : Union européenne SDES, CORINE Land Cover 2012.